



AZANS (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Haens, Aysang, Aisans, Asans, Azan,

Village de l'arrondissement, canton et bureau de poste de Dole, perception actuelle de Villette, et future de Dole ; succursale érigée en 1851; à 2 km de Dole et 51 de Lons-le-Saunier.

Disséminé sur un coteau riant, d'où l'œil découvre une vallée pittoresque, il est limité de tous côtés par le territoire de Dole, dont il est séparé seulement au nord par le Doubs.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Dole, au Bizard, faubourg de Dole, et arrosé par le Doubs et le ruisseau de Péridon.

Population : en 1790 , 165 habitants ; en 1846, 277 ; en 1851, 266, dont 128 hommes et 158 femmes ; population spécifique par km carré, 92 habitants ; 58 maisons, 82 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1643.

Vocable : saint Germain. Commune rattachée à Dole en 1953.

Série communale aux Archives Municipales de Dole, microfilmée aux Archives Départementales sous la cote 1 Mi 1362. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 101 et 102, 3 E 1784 à 1788, 3 E 3624, 3 E 8419, 3 E 8816 à 8818 et 3 E 13164. Tables décennales : 3 E 1202 à 1210.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 90 et 91, 5 Mi 1195, 2 Mi 832, 2 Mi 1988 et 1989, 5 Mi 9 et 10 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1813 : surface territoriale 28^h 96^a, divisés en 155 parcelles que possèdent 47 propriétaires, dont 6 forains ; surface imposable 22^h 47^a savoir: 6^h 61^a en vignes, 6^h 02^a en jardins, 5^h 04^a en terres labourables, 2^h 45^a en vergers et terrains plantés, 1^h 18^a en propriétés bâties, 1^h 14^a en bosquets, et 2^a en pâtures ; revenu cadastral 2.865 fr. 29 c. ; contributions directes, 903 fr.

Le sol, très fertile, produit du vin, du blé, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des légumes, des fruits, des fourrages artificiels et peu de chanvre.

Les habitants n'élèvent des porcs que pour leurs besoins. Ils achètent des vaches à lait, dont ils portent vendre chaque jour le produit à Dole, et les revendent pour la boucherie lorsqu'elles sont âgées. Ils s'occupent exclusivement du jardinage, dont ils tirent un excellent parti sur les marchés de Dole. Ils s'occupent peu d'agriculture. Ils ne récoltent du vin et des céréales que pour le dixième des besoins de la population. Le revenu réel des propriétés est de 5 pour cent.



On trouve sur le territoire d'abondantes carrières de pierre à bâtir non exploitées, qui pourraient être converties en chaux, des carrières de pierre de taille et de marbre, du sable quartzeux employé par les tuiliers et les fondeurs, et du sable vitrifiable employé dans les verreries.

Il y a dans la commune trois bouchers, un charcutier, un épicier et un aubergiste.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère nouvellement restauré, très convenable, une fontaine et un lavoir. Il n'y a pas de maison commune. 58 garçons fréquentent l'école en hiver ; les filles fréquentent les écoles de Dole.

Budget : recettes ordinaires 1.849 fr.; dépenses ordinaires 1.665 fr.

NOTICE HISTORIQUE

L'origine d'Azans est incertaine. Gollut en attribue la fondation à une colonie grecque. Les commentateurs de Ptolomée ont cru y retrouver l'emplacement de la ville de *Didattium*, mentionnée par ce géographe. Ces faits ne sont point prouvés. L'heureuse position de ce village, bâti sur les bords d'une rivière très fréquentée par les navigateurs au IV^e siècle, et traversé par la voie romaine de Besançon à Autun, qu'on appelle aujourd'hui la *ruelle d'Argant*, l'antiquité de son église, donnent lieu de croire qu'un centre de population a dû s'y former de bonne heure. Toutefois, le premier titre authentique qui le mentionne est de l'an 1092. C'est l'acte par lequel Hugues III, archevêque de Besançon, fils de Guillaume-le-Grand, comte de Bourgogne, donna au chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon l'autel de Saint-Germain de *Haens*, donation confirmée en 1101 par l'archevêque Ponce, et en 1109 par Guillaume d'Arguel. Il existait en 1092, sur le territoire de Dole dont Azans faisait partie, plusieurs chapelles : l'une au centre de la ville, dédiée à saint Étienne, que le comte Guillaume le Grand vendit, en 1085, à Bernard, abbé de Baume ; une autre, dédiée à saint Germain, au faubourg d'Azans ; la troisième, dédiée à saint Martin, dans un quartier depuis longtemps détruit, appelé *Saens*, du côté de Foucberans. Assez rapprochées les unes des autres, elles finirent, vers l'an 1120, par ne former qu'une seule église, la cathédrale de la cité. Celle-ci quitta le nom de Saint-Étienne pour prendre celui de Notre-Dame.

Gollut dit dans ses Mémoires que «l'église d'Azans était la mère très ancienne et paroissiale de la ville de Dole, et à laquelle ceux de deçà l'eau déféraient comme à la principale et supérieure.» Dunod confirme cette assertion qui fut vivement combattue par l'abbé Monnier, l'abbé Figurey, M. de Persan, M. Fransquin, MM. Marquiset et D. Monnier. Après avoir étudié avec soin la sentence rendue par l'archevêque Anseric, en 1120, sur les prétentions respectives du chapitre de Sainte-Madeleine et de l'abbé de Baume, et surtout celle émanée, en 1538, du doyen de l'église collégiale de Nozeroy, comme délégué du Saint-Siège, qui fixe irrévocablement les droits du chapitre de Sainte-Madeleine et de celui de Notre-Dame de Dole, quant au patronage, au parle des dîmes, des oblations, des ortuaires, nous n'hésitons pas à nous ranger à l'opinion de Dunod, et considérer l'église d'Azans comme église-mère de Dole. On sait, du reste, qu'en général les églises primitives étaient bâties hors de l'enceinte des villes. Notre province offre un grand nombre d'exemples de ce genre. La sentence de 1538, que nous venons de citer, nous apprend que la plupart des vignes d'Azans étaient nouvellement plantées à cette époque.

Azans, compris dans le canton d'Amaous, dépendait de la prévôté de Dole et du domaine des comtes souverains de Bourgogne. Les habitants de Dole ayant obtenu de l'empereur Maximilien la concession, qui leur fut confirmée par Charles-Quint le 6 mars 1538 (v. s.), de la haute et basse justice sur leur territoire, l'exerçaient également sur celui d'Azans.

Le magistrat avait le droit de consentir à la réception des habitants, d'autoriser les réjouissances le jour de la fête patronale, et la banalité des fours. Le souverain n'avait que des cens et la faculté d'exiger le guet et garde au château de Dole, charge convertie en un cens annuel après la conquête de la province.

Une monnaie hébraïque, trouvée dans les ruines d'un édifice de ce village, fait conjecturer à M. Monnier qu'Azans pourrait bien avoir été le quartier assigné aux juifs qui habitaient Dole au moyen-âge. Cette supposition est mal fondée. Les juifs occupaient la rue appelée, du temps de Gollut, la *ruette du Bourg* ou la *ruette des Juifs*, qui n'était point à Azans.

Le château appartenait, avant la révolution, à M. Moréal de Commenailles, homme instruit, qui y avait réuni un des plus beaux médaillers de la province et une collection de tableaux qui furent vendus et dispersés.

Dans un jardin qui appartient jadis à M. Brun, on avait reconstruit quatre guérites de remparts, avec des matériaux provenant des fortifications que l'empereur Charles-Quint avait fait faire autour de Dole. On appelait cet enclos le *Jardin des Quatre-Tours*.

Événements divers : Les faits qui intéressent Azans, se rattachant à l'histoire de Dole, nous renvoyons le lecteur à l'article sur cette ville.

Deux incendies, arrivés en 1822 et 1831, ont dévoré huit maisons de ce village.

ÉTAT ACTUEL

L'église, de construction moderne, est à une seule nef avec sacristie, et un clocher qui prend sa naissance au-dessus de la voûte. Elle est dédiée à saint Germain, évêque, dont on célèbre la fête le 31 juillet. La nef est d'un effet majestueux ; de gracieux pilastres doriques la décorent. Le mur du chœur, formant l'extrémité de la nef, est orné de peintures à fresque, représentant un charmant paysage surmonté d'un beau ciel, dans lequel resplendit un soleil contre lequel on voit un Christ entouré d'anges. Sous le Christ est un excellent tableau représentant saint Germain, évêque, exécuté par M. Bourges, de Dole, en 1840, et donné par M. Monthieu.

Il y a dans l'église un fort bel autel dédié à la Vierge, et des fonts baptismaux exécutés en rocaille.

On remarque dans le cimetière qui entoure l'église les tombes de M. Marie-Joseph Barbier, prêtre de la Retraite chrétienne, mort en 1813 ; de M. Pierre-Marie-Nicolas-Vincent, comte de Reculot, mort en 1835 ; de M^{me} Françoise-Josèphe-Adélaïde-Sophie de Reculot, comtesse de Saporta, morte en 1839 ; de M^{me} Clotilde de Saporta, marquise de Scey, morte en 1849.

Les maisons de plaisance de M. de Monthieu, de la famille de Reculot, de M. de Valdahon, toutes entourées de bosquets, de plantes rares, d'arbres magnifiques, et la grotte de la fontaine d'Azans, méritent d'être visitées par les étrangers.